



Union des Entreprises Luxembourgeoises – UEL :

L'UEL fait appel à l'unité nationale pour engager une politique de réformes en vue de garantir le modèle luxembourgeois

Lors de la réunion du Comité de coordination tripartite du 1^{er} décembre, Michel Wurth, président de l'UEL, a lancé un appel pressant au Gouvernement et aux présidents des organisations syndicales pour la mise en œuvre imminente de réformes structurelles d'envergure afin de maintenir à terme le modèle luxembourgeois et de garantir la cohésion sociale dans notre pays.

Depuis la réunion tripartite du 29 septembre, la conjoncture économique s'est fortement dégradée en Europe et dans le monde. Au niveau national, les menaces sont multiples. La place financière sera forcément impactée par la crise actuelle et ceci aura des conséquences sur la contribution de ce secteur à la création de richesse et sur les finances publiques de notre pays. Les perspectives de croissance de l'ensemble de l'économie et les estimations pour les années 2009 et 2010 ont été recalculées à la baisse de manière inquiétante. La compétitivité-coût s'est encore dégradée à la suite de l'échéance indiciaire du mois d'octobre. A l'heure où les entreprises doivent faire face à la menace persistante d'une nouvelle tranche indiciaire qui devrait arriver à échéance dans les premiers mois de 2012, il est extrêmement probable que la situation sur le marché du travail s'aggrave encore davantage, augmentant ainsi les tensions sociales.

Depuis le 29 septembre, l'UEL a participé activement aux groupes présidés par le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, par le Ministre du Travail et de l'Emploi et par la Ministre de la Famille et de l'Intégration. Il est regrettable que les travaux au sein de ces trois groupes n'aient pas encore permis d'examiner en profondeur les grands axes de réforme à mettre en œuvre pour réduire durablement le chômage structurel et rétablir la compétitivité des entreprises dans le respect du modèle social luxembourgeois.

Face à cette situation, l'UEL a rappelé, lors de la réunion du 1^{er} décembre, les principaux changements à entreprendre dans un avenir très rapproché :

1. **Il n'y a pas de modèle social durable sans une économie performante et sans des entreprises compétitives.** Renforcer la compétitivité des entreprises luxembourgeoises requiert à la fois un renforcement des activités économiques existantes et une politique active de diversification, mais également une accélération drastique des décisions par une simplification du cadre administratif et réglementaire, une vraie politique de désindexation de l'ensemble de l'économie, des investissements importants pour augmenter substantiellement le niveau de formation de la population résidente et une réduction du coût du chômage.

2. **Il n’y a pas de modèle social durable sans un marché du travail efficace et efficient.** Rendre plus performant le fonctionnement du marché du travail requiert à la fois une amélioration du niveau de formation des personnes présentes sur ce marché et des personnes qui y entreront à brève échéance, une réduction du coût du travail, une flexibilisation de l’organisation du temps de travail et une mise en place d’une politique active pour financer le retour sur le marché du travail des personnes sans emploi.
3. **Il n’y a pas de modèle social durable sans une politique de redistribution juste et équitable** qui soutienne les personnes les moins favorisées de notre société. Combattre la pauvreté requiert des mesures fortes pour réduire substantiellement le coût du logement dans tout le pays, pour accroître la sélectivité des transferts sociaux vers les personnes qui en ont le plus besoin et pour mettre en œuvre des politiques innovantes en matière de la politique familiale sur le modèle du chèque service.
4. **Il n’y a pas de modèle social durable sans finances publiques saines et sans un système de sécurité sociale qui soit en mesure de financer le coût de la maladie et des retraites** au cours des décennies à venir. La crise de la dette souveraine en Europe ne fait que rappeler cet état des choses. Dans le cas du Luxembourg, l’équilibre des finances publiques n’est pas un objectif, mais un pré-requis pour envisager une croissance durable et équilibrée.

A brève échéance, l’UEL a proposé au Comité de coordination tripartite d’adopter les mesures suivantes :

- décréter un moratoire de l’indexation qui prendrait effet au 1^{er} janvier 2012 pour une durée de 2 ans, accompagné d’une analyse approfondie des modalités et des conséquences d’une désindexation totale de l’économie luxembourgeoise ;
- prendre une décision de principe sur la mise en œuvre d’une politique de soutien à l’emploi plus efficiente avec comme corollaire une refonte des initiatives pour l’emploi qui sont à la fois inefficaces et coûteuses ;
- faciliter et promouvoir une politique de l’offre afin d’abaisser le coût du logement et mieux cibler les transferts sociaux aux personnes ayant des difficultés à accéder à un logement décent locatif, voire en propriété ;
- mener une politique des dépenses publiques plus rigoureuse dans le souci de respecter les critères du Pacte de stabilité et de croissance, et en particulier d’éliminer le déficit de l’Etat central, voire même de créer des excédents budgétaires au niveau de l’administration publique pour amortir les effets de la dette sociale cachée sur les finances publiques.

Le Comité de coordination tripartite s’est accordé ce 1^{er} décembre pour que les mesures économiques et sociales préconisées par l’UEL soient abordées et évacuées dans les grandes lignes jusqu’à la fin de l’année en cours. Cependant, l’UEL regrette que les discussions ont débuté sur les aspects sociaux en rapport avec l’emploi alors que pour les représentants des entreprises, elles auraient dû porter en premier lieu sur la situation du marché de l’emploi sous un angle de compétitivité et sur la mise en œuvre de réformes du cadre réglementaire pour revigorer l’économie et enrayer l’augmentation du chômage.

Communiqué par l’UEL le 1^{er} décembre 2011